

Version française

Edito : un plan vélo Airbus !

On l'attendait depuis longtemps, et il semble qu'il soit sur les rails, ou plutôt sur les pistes ... cyclables : vous l'avez peut-être deviné il s'agit du plan vélo Airbus.

Il a été présenté au CE d'Airbus Operations SAS le 28/01/2019, mais pour l'instant il n'a pas encore de financement !

Côté transports en commun, le futur «RER » toulousain est peut-être aussi sur les rails avec l'expérimentation grandeur nature le 15 décembre entre Castelnau d'Estretfond et Baziège.

Pour le covoiturage, l'offre s'étoffe en cette fin d'hiver...

N'hésitez donc pas à faire passer cette newsletter à vos collègues automobilistes ou autres.

Bonne lecture et bonne route !

Transports en commun : quelques évolutions ...

Futur (?) « RER » toulousain :

L'association « Rallumons l'Etoile » a fait une expérience grandeur nature de ce que pourrait être une des lignes du futur « RER » toulousain: en effet le 15 décembre, ce collectif a affrété un train entre Castelnau d'Estretfond et Baziège via Toulouse simulant ce que pourrait être une des lignes d'un futur réseau RER sur l'agglomération toulousaine.

Un tel réseau permettrait d'apporter une solution de transport à beaucoup de gens de l'agglomération : ça fonctionne dans beaucoup de pays d'Europe (Allemagne, Suisse, ..) alors pourquoi pas à Toulouse ?

Plus d'infos sur le site : <https://rallumonsletoile.fr/>

En attendant il faut se contenter du réseau TER.

En mars, la Région Occitanie récompense la fidélité des abonnés annuels TER et elle rembourse une partie de l'abonnement de mars dans le cadre de l'« éco-chèque mobilité » (<https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite>)

Concrètement, les abonnés annuels TER (FréquenciO') ne seront pas prélevés du montant de leur abonnement pour le mois de mars 2019, tout comme les abonnés Kartatoo pour la partie de l'abonnement correspondant au train.

Cela représente une économie allant de 15 € à 190 € pour les abonnés concernés.

Ainsi, selon votre situation :

- La mensualité de votre abonnement FréquenciO' pour le mois de mars 2019 ne sera pas prélevée ;
- La part de votre abonnement Kartatoo correspondant à l'usage du train pour le mois de mars 2019 ne sera pas prélevée

Projet métro TAE :

Après l'annonce par Tisséo d'un premier report d'un an (2025 au lieu de 2024) de la mise en service du TAE (3^{ème} ligne de métro), la cours des comptes a récemment émis un avis portant sur le budget sous-estimé (actuellement évalué à 2,7 Md€ contre 2,3 il y a encore quelques mois), et une date de mise en service qui serait plutôt aux alentours de 2027 !

Réseau de bus Tisséo :

Depuis plusieurs semaines la liaison des Ramassiers (entre la halte SNCF des Ramassiers) et l'avenue de Luchon est en service :



Ce tronçon en site propre permet d'améliorer les services de la ligne de bus Tisséo n°63 qui dessert Airbus St Martin via l'avenue de Luchon et le chemin de l'Espeissière.

La ligne de bus Linéo 3 (entre Plaisance du Touch et Toulouse) a aussi été mise en service (le 7 janvier). Cette ligne de bus permet de rejoindre Airbus depuis Plaisance en transport commun avec un seul changement via une correspondance avec la ligne 63 (au service amélioré : voir ci-dessus).

Navette E200 St Martin-Gare Matabiau:

Si vous habitez ou transitez par le centre-ville, savez-vous qu'Airbus a mis en place une navette gratuite (E200) qui part de la gare Matabiau, s'arrête au métro Canal du Midi et finit son parcours à l'entrée de St Martin.

Elle commence à 6h du matin et passe toutes les 15', jusqu'à 9h et pour le retour, le premier départ est à 16h et le dernier à 19h (horaires un peu différents le vendredi, voir info sur le site) :

https://hub.intra.corp/common/transport/en/servicesDocs/Toulouse/To%20and%20from%20Airbus_Venir%20et%20partir%20d'Airbus/Airbus%20Bus%20Transport_Réseau%20de%20bus%20Airbus/E200_Matabiau_St%20Martin.pdf

La navette est très fiable et vous permet d'avoir une place assise à 80% (donc position confortable pour lire, travailler, écouter de la musique, podcasts ou autre, voir même dormir !) et une baisse de stress très importante : finies les colères contre les mauvais conducteurs, la grande concentration requise pour affronter la circulation, etc... C'est un moment pour vous où vous pouvez penser à mille choses sans provoquer d'accident. Et écologiquement, c'est une autre petite action pour la planète !

→ **Dernière minute** : la fréquence va augmenter à partir du 01/04/2019 : elle passera toutes les 10 minutes entre 7h30 et 8h30 au départ de Matabiau

Revue de Presse :

Article et interview sur la politique Airbus

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-face-bouchons-voici-comment-airbus-facilite-vie-salaries_21652946.html

On y apprend en particulier qu'Airbus rembourse 100% des frais de transports en commun pour les salariés qui travaillent à St Eloi : pourquoi les salariés des autres sites n'ont pas le droit à cette incitation ? Réduire le nombre de personnes venant en voiture, réduirait la pollution, les embouteillages, le stress ... ça serait bénéfique pour tout le monde !

Covoiturage : Embouteillages de services?

Application Karos (lancée en septembre 2018) :

Actuellement environ 700 personnes utilisent quotidiennement l'application Karos soit en tant que conducteur soit en tant que passager.

Si vous êtes en possession de la carte de transport collectif Tisséo, gratuité pour le covoituré à hauteur de 1 aller et 1 retour / jour limités à 25 km maxi chacun.

- Droit au retour, gratuit 1 fois / mois à hauteur de 70 km maxi, si problème et pas de solution sur la communauté.

Si la carte de transport n'est pas renseignée dans l'application vous devrez payer 2€ par trajet, quelle que soit la distance parcourue entre 0 et 20 km. Puis à partir du 21ème km le prix sera de 0,10€ par km.

N'hésitez pas à la tester, à l'utiliser et faire vos retours sur le HUB : communauté « + Come&Go » : https://communities.intra.corp/sites/transport_toulouse/default.aspx

Page dédiée covoiturage sur la communauté « + Come&Go » : https://communities.intra.corp/sites/transport_toulouse/SitePages/Covoiturage.aspx

Application Covoitéo de Tisséo :

Le service de covoiturage de Tisséo est toujours en place et il change de nom en cette fin d'hiver : il devient maintenant « Covoitéo ».

Plus d'info sur : <https://covoiteo.info/>

Aire de covoiturage :

Depuis septembre 2018, une aire de covoiturage accueille les covoitureurs à Pibrac, qu'ils viennent du Gers ou de Toulouse. Celle-ci a été construite par Toulouse Métropole à proximité de la RN124.

Elle a été financée par l'Europe à travers le projet COMMUTE. Il y a 30 places de stationnement qui sont déjà très utilisées !

→ **Dernière minute** : La région Occitanie va aussi bientôt lancer sa propre plateforme de covoiturage : à suivre...

Vélo: Les nouveautés de 2019 !

Plan vélo Airbus :

Après le plan gouvernemental « vélo » présenté en septembre, c'est Airbus qui se lance aussi dans un tel plan attendu depuis longtemps : ça y est, il a été présenté au CE d'Airbus Operations SAS le 28/01/2019. Il comprend principalement 2 volets :

- 1) La sécurisation des déplacements des cyclistes à l'intérieur des sites
- 2) L'amélioration de l'accueil des cyclistes

Pour le premier volet, il s'agit principalement de d'assurer une continuité cyclable sur toute l'avenue de l'Europe entre St Martin et C. Ader (4,5 km), et la sécurisation des entrées/sorties de cyclistes aux postes de garde de L. Breguet et chemin de Chèvrefeuille (au niveau du M15).

Pour le volet « accueil des cyclistes », il s'agit d'améliorer les garages à vélos (augmentation de capacité, sécurisation, couverture) et d'augmenter le nombre de vestiaires et de douches dans les secteurs peu ou pas équipés. Pour les vestiaires/douches pour les cyclistes travaillant dans des bâtiments tertiaires, la solution préférée par Facility Management est l'installation de blocs sanitaires (comme le B24) permettant de desservir plusieurs bâtiments.

En particulier pour la zone autour du M01, un sondage a été lancé sur le HUB pour savoir quelle serait la « meilleure » position :

https://communities.intra.corp/sites/Cycletowork/_layouts/ng/ActivityStream.aspx/id/55A4A345A6EE1CD53BC3C3E7649A866B/Question?/Lists/PublishedFeed

N'hésitez pas à voter !

En ce qui concerne les infrastructures extérieures aux sites (pistes pour venir à Airbus), Airbus discute avec les autorités locales (représentants de Tisséo, Toulouse Métropole, communes) dans le cadre du projet COMMUTE.

On peut malheureusement déplorer qu'il n'y ait pas de volet « incitation financière » (pas de déploiement de l'IKV/forfait de mobilité durable).

En conclusion, il s'agit de bonnes intentions, mais la réalisation n'est pas assurée !

Aménagements cyclables autour d'Airbus:

Ça y est la piste cyclable chemin de Chèvrefeuille est terminée. Vous pouvez donc l'utiliser si vous venez de l'avenue de Luchon ou des Ramassiers, mais faites tout de même attention aux 2 entrées/sorties d'Airbus car les automobilistes qui entrent/sortent d'Airbus ne sont pas habitués à croiser une piste cyclable à ces endroits.

Quelques photos ci-après:





Le premier tronçon de piste cyclable avenue Monnet (à Colomiers) est aussi quasiment terminé, mais malheureusement il manque la jonction avec la piste du bd Grynfogel et le passage (100 m) devant Cofely.

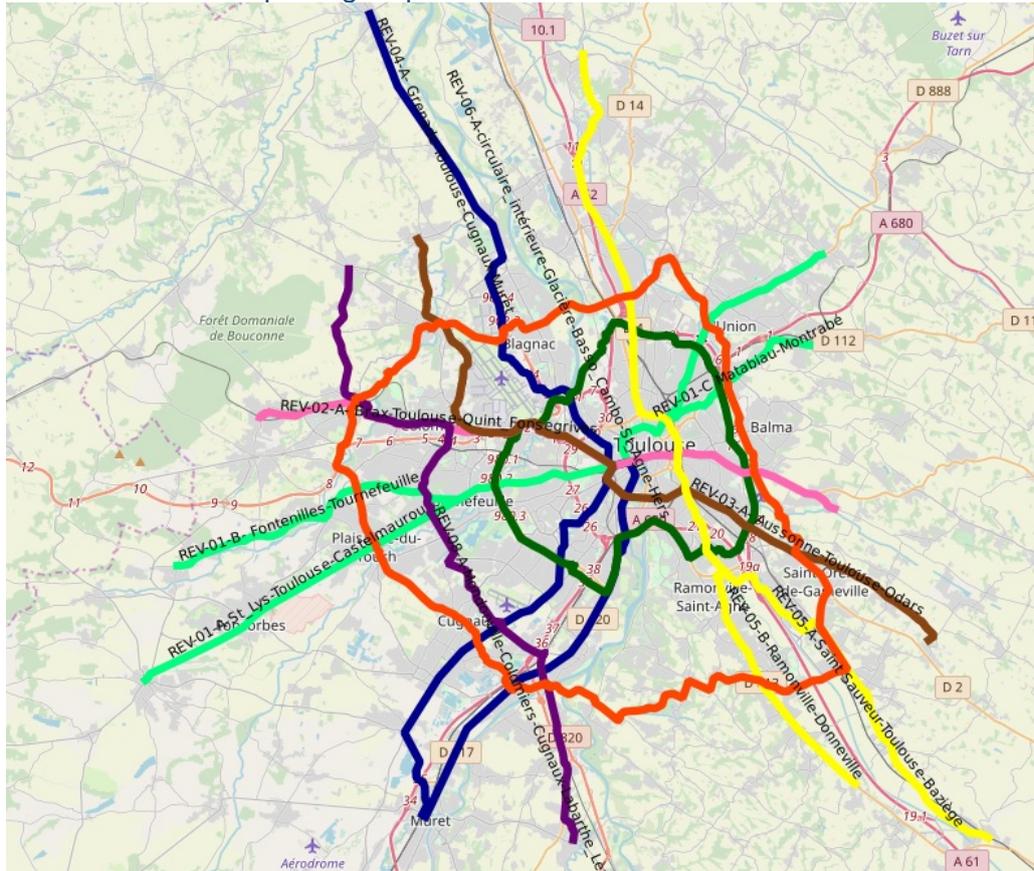


Cette année une nouvelle portion de cette liaison cyclable vers Cornebarrieu devrait être réalisée (jusqu'à l'entrée du site de Clément Ader).

Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (SDCA) :

Tisséo (qui est l'entité organisatrice des transports sur l'agglomération toulousaine) doit définir un Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (SDCA) d'ici fin 2019 au titre de la levée d'une des réserves sur le plan Mobilité 2020-25-30. Tisséo consulte les associations d'utilisateurs (La Maison du Vélo, La Vélorution, 2 Pieds 2 Roues). Dans ce cadre l'association 2 Pieds 2 Roues a livré à Tisséo fin janvier les propositions (325) en termes d'aménagements cyclables : cela représente environ 700 km d'aménagements. Sur ces 325 propositions il y a 8 axes constituant les propositions en termes de Réseau Express Vélo (REV). L'association a estimé à 400 M€ le coût de réalisation de tous ces aménagements (10 % du coût du Plan Mobilité).

Le réseau REV tel qu'imaginé par l'association 2 Pieds 2 Roues :



Vous pouvez consulter ces propositions grâce à l'outil mis en place par l'association à cette occasion : <https://velomax.2p2r.org>

Environ 140 personnes de l'association ont participé à la construction de SDCA « utilisateurs ».

Malheureusement certaines zones sont restées « blanches » par manque de contributeurs mais 2P2R envisage de permettre à tout un chacun de contribuer (sur le modèle de VelObs) pour enrichir ces propositions.

Conseils : que faire en cas de vol ?

Avant de parler de vol vélo, il faut tout mettre en œuvre pour éviter que ça se produise !

- 1) Prévention : conseils pour éviter le vol
 - a. Acheter un antivol de bonne qualité (de type « U ») : voir le dossier de la FUB :
<https://www.fub.fr/moi-velo/ma-securite/equipement/antivols>
 - b. Faire graver son vélo (type « bicycode ») : à Toulouse vous pouvez faire graver votre vélo à la Maison du Vélo (l'association 2P2R le fait aussi lors de certains événements)
 - c. Attacher toujours votre vélo à un élément fixe (mobilier urbain ou autre)
 - d. Ne laissez pas votre vélo à un endroit longtemps au même endroit à l'extérieur de chez vous
- 2) Informations nécessaires pour prouver qu'un vélo vous appartient
 - a. Conserver la facture du vélo (si achat neuf, et même d'occasion : à demander au vendeur ; méfiez-vous de vélos pas chers et sans facture)
 - b. Prendre des photos de votre vélo
 - c. Relever le numéro de série du cadre (il se trouve en général au niveau du pédalier) et du moteur pour un VAE (prendre des photos)
 - d. Vérifier que votre assurance vous couvre le vol
- 3) Que faire si votre vélo est volé
 - a. Rassembler tous les documents permettant d'identifier votre vélo (photos, fiche « bicycode » imprimée depuis le site) et les éléments concernant le vol (lieu, heure)
 - b. Faites une déclaration à la police via une « pré-plainte », car souvent les bureaux de police, gendarmerie sont congestionnés. La pré-plainte permet de fournir beaucoup d'éléments écrits via le site internet. La police vous rappelle à la tranche d'heure que vous avez indiquée et vous pourrez prendre un rendez-vous sans attendre : https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/Petite_astuce : Répondez aux questions du site avant en local sur votre ordinateur et puis copiez le texte, car à la moindre erreur sur le site vous devrez recommencer au début !
 - c. Le jour de la convocation au commissariat emmenez le maximum d'information et un dossier complet (y compris vos papiers d'identité)
 - d. Faites aussi une déclaration de vol auprès de votre assurance :
 - i. Cas 1) votre vélo a été volé dans votre domicile → votre assurance habitation couvre pratiquement toujours le vol
 - ii. Cas 2) votre vélo a été volé en dehors de votre domicile → vous pouvez être remboursé, mais que si vous avez porté plainte, et que le voleur est identifié. Dans ce cas-là vous pouvez vous porter partie civile. Après le jugement soit le voleur doit vous vous indemniser ou un fonds d'indemnisation sera sollicité (remboursement partiel possible, mais après une longue procédure : 1 an ou plus)

Prime pour l'achat d'un VAE

Voilà la, ou plutôt les primes pour l'achat d'un VAE qui refleurissent en cette fin d'hiver ! Toulouse Métropole a annoncé le 14 février l'instauration d'une prime pour l'achat d'un VAE (Vélo à Assistance Electrique).

Vous pouvez d'ores et déjà acheter votre vélo à assistance électrique (VAE) et bénéficier de la prime une fois sa mise en place (courant mars), selon les conditions listées ci-dessous :

- Être domicilié dans l'une des 37 communes de Toulouse Métropole ;

- Fournir une facture avec homologation des normes européennes du type « VAE » délivrée par le revendeur ;
- Présenter un justificatif de revenu net fiscal annuel inférieur à 28 800 €/an ;
- Signer un engagement sur l'honneur des droits et devoirs fixés tels que l'obligation de :
 - Marquage Bicycode ;
 - Respect du partage de l'espace public ;
 - non revente pendant les 3 années suivant l'achat ;
- Pour les personnes non imposables, l'aide consentie par la collectivité sera de 100 €, cumulable avec les 100 € d'aide à l'achat de VAE consentie par l'État à ces personnes non imposables ;
- Justifier d'être le représentant légal, dans le cas d'un acquéreur mineur ;
- Une seule aide sera consentie par ménage.

Pour les personnes non-imposables, l'aide consentie par la collectivité s'élève à 100€, cumulable à l'aide de 100€ mise en place par l'Etat pour l'achat d'un VAE. L'une des conditions imposées par l'Etat implique que la demande d'aide doit être formulée au plus tard dans les six mois suivant la date de facturation du vélo (cachet de la poste faisant foi).

Si vous êtes concerné par cette situation, vous trouverez toutes les informations sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47063>

Voir aussi sur le site de Toulouse Métropole : <https://www.toulouse-metropole.fr/-/prime-air-bo-1?redirect=%2F>

La région Occitanie s'y met aussi ! Elle a créé un « éco chèque mobilité » qui prévoit aussi une prime pour l'achat d'un VAE.

Informations sur les conditions complètes d'éligibilité sur : <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

En résumé la prime est fixée à 100 € et est cumulable avec la prime de l'état. Le demandeur doit être non imposable ou avoir un quotient familial (revenu net imposable/nombre de parts) inférieur à 27 086 €

Un « Bonus Sécurité » d'une valeur de 50 € est aussi prévu :

Pour bénéficier du « Bonus Sécurité », le demandeur doit, en complément des conditions précitées :

- être non imposable
- avoir acquis un matériel dédié à la sécurité pour les déplacements en vélo à assistance électrique : casque, kit de protections, kit éclairage, gravage, anti-vol (liste non exhaustive)

Plus d'info sur : <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

Agenda :

- Conférence sur la sécurité à vélo :
 - o Le 28/03/2019 de 12h à 13h30 à l'auditorium du M01
 - o Organisée par le service de prévention des risques routiers
 - o Conférencier de la Maison du Vélo
 - o Lien pour s'inscrire (attention 90 places maxi) et **c'est gratuit !**

<https://doodle.com/poll/k7h3hwg6pziuere5>

- AYAV de printemps : du 13/05/2019 au 24/05/2019
- Journée vélo : le 04/06/2019

Communauté C2W sur le HUB

On a dépassé les **3100** « followers » sur la communauté C2W sur le HUB ! N'hésitez pas à poster des messages, c'est un puissant vecteur de communication et d'échange d'information!

The screenshot shows the 'Cycle to work' community page. At the top left, there's a search bar and a navigation menu. The main content area includes a 'Cycle to Airbus' banner with a welcome message and a 'KEY FIGURES' box showing 3127 followers, 133 discussions, and 432 replies. The follower count is circled in red. There are also buttons for 'Add New Discussion', 'Remove from Dashboard', and 'Stop Following Community'.

Carte collaborative :

Depuis plus de 2 ans une **carte collaborative** a été créée pour aider les vélo-taffeur-se-s à :

- Trouver les parkings et les abris vélos dans les sites d'Airbus
- Les douches et les vestiaires
- La localisation des « points vélo » (personnes pouvant donner des conseils et aider à faire une petite réparation pour pouvoir rentrer chez soi en cas d'incident sur son vélo) : **la liste a été mise à jour récemment suite à des mouvements et des arrivées:**

<https://communities.intra.corp/sites/Cycletowork/Wiki/Toulouse/La%20liste%20des%20Points%20vélo.aspx>

Cependant dans certaines zones comme Clément Ader ou la FAL A320 (M91) il faudrait un peu plus de points vélo.

N'hésitez à vous proposer si vous travaillez dans ces secteurs :

iode@ceairbus.com

- Des itinéraires recommandés (**Cycle to Airbus Paths**) pour venir à Airbus
- Et beaucoup d'autres informations !

→ **N'hésitez pas à diffuser l'info et à contribuer** (un tutoriel est disponible sur le wiki) :

Lien vers la carte collaborative :

<https://communities.intra.corp/sites/Cycletowork/Wiki/Toulouse/La%20Carte%20collaborative.aspx>

Cyclistement,

L'équipe Airbus Cycle To Work d'Airbus et IODE/GREENEES

/ Si vous recevez cet email, c'est que vous êtes abonnés à la mailing-liste cyclists-to-work@iode-du-lac.org, si vous souhaitez vous abonner ou désabonner, merci de vous rendre ici : <http://www.iode-du-lac.org/blog/inscription-a-la-liste-des-velo-taffeurs/>

<http://www.iode-du-lac.org/blog/>

<https://www.facebook.com/IODEAIRBUS/>